

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Société d'une Messe. — IV A l'archevêché. — V Un hommage à nos collègues. — VI Correspondance romaine. — VII Aux prières. — VIII Statistique des Ordres religieux. — IX Le coq du clocher. — X Ordinations.

AU PRONE

Le dimanche, 7 janvier

On annonce :

La fête du S. Nom de Jésus.

On publie :

La nouvelle législation sur les fiançailles et le mariage (à la place du décret du concile de Trente).

OFFICES DE L'EGLISE

09087

Le dimanche, 7 janvier

Office du dimanche dans l'Oct. de l'Epiphanie, **semi-double** ;
 mém. de l'Oct. ; préf. de l'Epiph.—Aux vêpres, mém. de l'Oct.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 14 janvier

Diocèse de Montréal. — Du 11e dim. après l'Epiph., S. Nom de Jésus (Maisonneuve).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 14 janvier, saint Hilaire.

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi, 2 janvier. — Chapelle de Miséricorde.
Jeudi, 4 " — Prison des femmes.
Samedi, 6 " — Saint-Pierre, à Montréal.
Lundi, 8 " — Sourdes-Muettes.

**BIBLIOTHEQUE
 DE LA MAISON MÈRE**

C. N. D.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 23 décembre 1911.

M. l'abbé J.-B. Morin, ancien curé de Saint-Paul de Joliette, décédé ce matin, au Séminaire de Joliette, était membre de la **SO-**
CIETE D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, ptre,
Chancelier.

Archevêché de Montréal, 27 décembre 1911.

M. le chanoine P.-E. Lussier, ancien curé de Beauharnois, décédé en cette paroisse, le 24 de ce mois, était membre de la **SOCIETE**
D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, ptre,
Chancelier.

A L'ARCHEVÊCHÉ



NOUS avons eu, le 21 décembre, à l'archevêché de Montréal une jolie fête sacerdotale, dont il nous convient d'enregistrer dans ces pages au moins un écho.

MM. les chanoines Martin, Cousineau et Dauth, du chapitre de la cathédrale, ont tour à tour célébré au cours de l'année 1911, leur vingt-cinquième de sacerdoce. Mgr l'archevêque n'a pas voulu laisser passer l'évènement inaperçu. A l'occasion de son propre anniversaire de prêtrise (le 33ème), Monseigneur, pour honorer ses trois chanoines jubilaires, invitait à sa table, le 21 décembre, outre NN. SS. les évêques de Valleyfield et de Joliette, anciens chanoines et anciens collègues de ces messieurs au chapitre de Montréal, MM. les chanoines honoraires du diocèse, les vicaires forains, les supérieurs d'or-

dres ou de collèges, et le personnel de l'archevêché, les confrères de classe de MM. Martin, Cousineau et Dauth, et aussi leurs propres frères. Une centaine de convives répondirent par leur présence à l'appel de Sa Grandeur.

Il se trouvait aussi que la réunion coïncidait presque avec l'installation du nouveau vicaire-général que Monseigneur s'est choisi : M. le chanoine Emile Roy, désormais Mgr Roy.

La célébration fut réconfortante pour tous. Mgr l'archevêque, dans une délicate allocution, offrit à chacun des jubilaires ses meilleurs souhaits en même temps que ses remerciements pour l'oeuvre de dévouement que ces messieurs accomplissent, tous les trois depuis presque vingt-cinq ans, auprès de l'archevêque de Montréal, de Mgr Fabre d'abord, et puis de Mgr Bruchési lui-même. M. le chanoine Martin répondit au nom de ses confrères en termes très heureux.

Il serait peut-être indélicat, à la *Semaine*, dont les trois jubilaires sont précisément les directeurs-proprétaires, d'insister sur toutes les belles et bonnes choses que Monseigneur rappela. Nous avons retenu que Sa Grandeur apprécie hautement le travail de ses collaborateurs immédiats, et il suffit.

Le Saint-Père, mis au courant, a bien voulu envoyer à nos jubilaires la bénédiction apostolique : " Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.—Saint-Père envoie, avec ses meilleurs vœux, bénédiction apostolique, gage d'abondantes faveurs divines, aux chanoines Martin, Cousineau et Dauth, occasion vingt-cinquième anniversaire de prêtrise. — (signé) *Card. Merry del Val* ".

De même, Mgr Larocque, retenu malade à l'hôpital de Sherbrooke, avait adressé de sa chambre de souffrance un télégramme de félicitations à nos vénérés confrères.

D'ailleurs, de leurs amis de partout, les jubilaires ont reçu en abondance des vœux et des souhaits. Nous y joignons modestement les nôtres. Ils sont sincères et, devant Dieu,

volontiers, ils se feront suppliants. La vie très active et toute pleine de responsabilités que la confiance de leurs supérieurs leur impose n'empêche nullement les distingués chanoines d'être aimables et bons à tous. Personne ne le sait mieux que ceux qui ont l'honneur de vivre tout près d'eux.

La fête intime et douce du 21 décembre 1911 restera une date mémorable dans les annales de l'archevêché de Montréal.

Et enfin, puisque l'occasion s'offre à nous si facile, on nous permettra bien de présenter ici, avec nos sincères félicitations, l'hommage de notre affectueux respect au nouveau vicaire-général de Montréal, Mgr Emile Roy.

A tous et à chacun, la *Semaine* répète: *ad multos annos*.

UN HOMMAGE A NOS COLLEGES

DANS la très belle oraison funèbre, qu'il a prononcée aux funérailles du regretté M. Louis-Raymond Giroux, curé de Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba), le 14 novembre dernier, Mgr l'archevêque Langevin a rendu un très bel hommage aux collègues de la province de Québec. Les *Cloches* de Saint-Boniface, livraison du 15 décembre, nous en apporte le texte. Parlant de la jeunesse du défunt M. Giroux, et de son entrée au *Collège de Montréal*, vers 1852 ou 1853, Monseigneur s'écrie :

Me sera-t-il permis de payer ici un juste tribut de respect, d'admiration et de gratitude, au nom de l'Eglise et de la patrie canadienne, à ces admirables institutions d'éducation supérieure de la province de Québec, qui ont donné au clergé, à la magistrature, aux parlements, aux professions libérales et à tous les ordres de notre société des hommes dont nous avons

raison d'être fiers et qui sont la meilleure preuve de la supériorité incontestable de la formation intellectuelle et morale qu'elles donnent à leurs élèves. Il suffit de lire notre histoire, surtout depuis un siècle, de consulter nos annales politiques, nos luttes parlementaires, notre littérature aussi bien que nos annales religieuses, nos assises conciliaires et nos congrès de toutes sortes, pour se convaincre que nos collèges classiques de la province de Québec, fondés et dirigés par la générosité et le dévouement de notre clergé, ont été des pépinières de grands chrétiens et de grands patriotes. Le Collège de Montréal, dirigé par les Messieurs de Saint-Sulpice, occupe une place d'honneur à la tête de ces admirables institutions, parce qu'il a été le premier collège classique fondé après la cession du Canada à l'Angleterre. Il est certain que le jeune Raymond en est sorti avec une belle culture intellectuelle.....

Il est utile d'enregistrer de telles paroles. Elles ne surprennent pas certes sur les lèvres du vaillant et éloquent prélat qui défend dans l'ouest avec tant d'énergie les droits de la foi et de la langue. Mais elles peuvent servir à l'occasion, avec beaucoup d'autres, pour encourager dans leur oeuvre d'abnégation et de dévouement nos dignes, dévoués et toujours zélés prêtres-éducateurs.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, 8 décembre 1911.



Le Souverain-Pontife a pourvu aux charges les plus importantes de la curie romaine, celles d'assesseur du Saint-Office et celle de majordome.

Le Saint-Office a pour préfet immédiat le Souverain-Pontife, et le plus ancien parmi les cardinaux qui composent ce

tribunal en est le secrétaire. Vient ensuite un prélat nommé assesseur, qui a charge de la grosse besogne. Il dirige en effet tout le Saint-Office, distribue les divers travaux à faire, en surveille l'exécution, fait passer les causes à la congrégation, préside, chaque lundi, la réunion des consultants, assiste, chaque mercredi, à celle des cardinaux, et enfin va, chaque jeudi, en audience auprès du Saint-Père (aucune autre congrégation n'a audience ce jour-là) pour lui rendre compte de tout ce qui s'est traité dans la séance des cardinaux. Comme on le voit, c'est une des charges les plus importantes de la curie romaine et si le Pape veut récompenser par une dignité les services qu'a rendus l'assesseur, il ne peut guère que le nommer cardinal. C'est pour cela que cette charge était appelée cardinalice, parce qu'elle conduisait, sinon d'une façon infail-
lible, au moins d'une façon sûre—sauf le cas de déchéance et de démérite—à la pourpre.

Le poste de Mgr Lugari est donné à l'archevêque de Spolète, Mgr Serafini, qui avait été, il y a quelques années, envoyé en mission au Mexique.

La charge de majordome est aussi donnée à un évêque, Mgr Rauzzi di Bianchi, qui, avant d'être promu au siège de Lorette, avait été dans la diplomatie, comme conseiller de la nonciature à Paris.

On s'étonnera peut-être de cette nomination à une fonction qui n'a rien de pontifical et d'épiscopal? Mais il faut se rappeler que le majordome est un des quatre prélats dits *di fiocchetti*, ainsi nommés parce qu'ils ont le droit, bien que depuis 1870 ils ne l'exercent plus, de mettre comme marque de leur dignité, des houppes roses aux oeuillères de leurs chevaux. S'ils ne sont pas évêques, ils timbrent leurs armes d'un chapeau violet d'où descendent dix houppes roses de chaque côté s'étageant sur quatre rangs, alors que les évêques n'en ont que

six, s'étageant sur trois rangs. Ils ont à la Sixtine la préséance sur les évêques, ce qui montre leur place dans la hiérarchie ecclésiastique. La charge de majordome, si elle n'a rien d'épiscopal, est donc au-dessus de la dignité épiscopale, et Mgr Ranuzzi di Bianchi a fait un pas en avant dans la hiérarchie.

D'ailleurs ce n'est point un cas isolé. Mgr Ruffo-Scillo était archevêque titulaire de Setra et revenait de la nonciature de Bavière, quand Léon XIII l'éleva à la dignité de majordome, et le créa ensuite cardinal. Sous Grégoire XVI, Mgr Constantino Patrizzi était archevêque titulaire de Philippes, quand ce Pape, en 1832, le fit majordome, puis cardinal deux ans après. Sous Pie VI, Mgr Giuseppe Simone Vinci, qui avait été fait, le 11 avril 1785, archevêque titulaire de Bérîte et nonce apostolique à Lucerne fut, en 1794, nommé majordome du palais pontifical. Plus loin encore, sous Clément XIV, Mgr Giovanni Arcinto, archevêque *in partibus* de Philippes, était, le 22 octobre 1770, nommé majordome. Benoit XIII, en 1729, fit majordome Mgr Francesco Borghèse, archevêque titulaire de Trajanopolis etc. Nous avons même ce fait plus intéressant: Clément XI nomma majordome (1er décembre 1907) Mgr Ludovic Pie de la Mirandole, qui était son *maestro di camera*, et en même temps il l'élisait patriarche titulaire de Constantinople. Il ne serait point difficile de remonter plus haut et de montrer que les Souverains-Pontifes, s'ils ont ordinairement nommés majordomes des prélats non revêtus de la dignité épiscopale, n'ont pas cru cependant déroger en honorant des archevêques de cette charge. Mgr Ranuzzi sera donc un nouvel anneau de cette chaîne, mais on ne saurait dire que cette nomination sort de la tradition.

* * *

Il y a à notre époque deux erreurs qui se partagent le monde. La première, et sans contredit la plus grave, est le

modernisme, soit sous sa forme accentuée, soit sous une forme plus adoucie pour ceux qui n'osent pas tirer les conclusions logiques des principes qu'ils posent. Et dans ce dernier camp se trouve toute la gamme des nuances, du blanc sale au noir absolu, en passant par le gris. Le modernisme intégral est bien en effet le noir absolu. Le noir n'est rien autre chose que la négation de la couleur et son absence ; or, le modernisme non seulement nie complètement Dieu, mais il déclare en usurper la place dans le monde.

A côté de cette erreur il en est une autre, plus surnoise, faite pour toute une catégorie d'individus que séduisent les aspects extérieurs de certains phénomènes ; c'est le spiritisme. Mais là encore il faut bien dire que le mot spiritisme n'est point employé dans son sens ordinaire : contact avec des esprits qui ne sont pas, et n'ont pas été, unis à des corps. Ce spiritisme, constitué par les rapports avec les démons, n'aurait pas de chance d'avoir beaucoup de partisans pour deux motifs. Le premier est que ces esprits, créés en dehors de nous, déjouent nécessairement toutes les théories scientifiques, et comme le spiritisme est, dans la pensée des masses, la science de l'occultisme, le moyen de se servir des forces cachées mais naturelles, on se trouverait transporté dans un autre monde, dans un autre plan, où nos méthodes d'observation ne permettraient que de constater des faits sans pouvoir remonter à la cause. Le second motif est que si l'on admettait ces esprits, en dehors des âmes des morts, on serait fatalement conduit à admettre beaucoup d'autres points du dogme catholique que le spiritisme bat en brèche avec une ténacité incroyable. Aussi ceux, même les catholiques—au moins ils disent l'être—qui s'occupent de ces questions, protestent vouloir rester dans le plan naturel et n'avoir de commerce qu'avec les âmes des morts. Pour eux, tous les esprits qui sont dans le monde sont

des *désincarnés*, c'est-à-dire des âmes qui ont animé jadis des corps et qui maintenant se trouvent errantes dans l'espace à la recherche d'un autre corps dans lequel elles puissent revivre sur la terre? Ces personnes croient à la métempsycose, c'est-à-dire aux vies successives, une âme ayant, à plusieurs époques dans l'histoire, animé différents corps d'hommes ou de femmes, dans les conditions les plus diverses de pays et de religions. Cela explique pourquoi ces âmes, du moins elles le disent, ne croient à rien. Elles ont essayé dans leurs vies diverses les religions les plus variées. Quand elles ont été séparées de leurs corps, elles sont retombées dans le noir, s'efforçant de revivre encore mais n'ayant pas la connaissance d'un Dieu quelconque. Leur seule morale est qu'il y a des actes que leur conscience réproouve plus ou moins, et dont elle souffrent plus ou moins longtemps, soit après leur mort, soit dans une vie successive. Pas de Dieu, pas d'enfer surtout, pas de mort douloureuse, car pour eux la mort n'est point une punition, un châtement qui est la peine du péché—*stipendium peccati mors*, par conséquent la plus grande des douleurs physiques. C'est un simple passage qui se fait sans douleur, comme se jette un vieil habit qui ne peut plus servir. On voit combien cette théorie facilite le suicide et, en est, dans certaines circonstances, la voie toute indiquée.

Je ne m'attacherai point à réfuter ce tissu d'erreurs, mais il faut bien dire qu'il est habilement présenté et fait beaucoup d'adeptes, au nom de la prétendue science. On vient d'en publier en quelque sorte comme une codification, dans un ouvrage intitulé *Les vies successives*, et qui s'enlève avec une telle rapidité qu'au bout de deux mois l'auteur est obligé de préparer sa deuxième édition. C'est un signe des temps et la multiplicité de ces phénomènes devient inquiétante pour la foi et pour la raison. Je sais bien qu'il y a dans ces expériences

beaucoup de suggestion, pas mal d'invention, et qu'en tout cas, il est bien difficile de séparer nettement ce qui appartient au *sujet* somnambulique qu'on interroge et à l'*esprit* qui vient surajouter son action à la sienne, mais il ne faudrait pas croire que tout ne soit que supercherie. Le démon aime à se cacher sous un voile naturel qui couvre son action et le laisse agir à sa guise sans qu'on soupçonne sa présence. Il est le trompeur par excellence, tout lui est bon pourvu qu'il nous abuse et le suprême de son art est de se faire nier. Nous voyons qu'il n'y réussit que trop bien, et si dans une assemblée quelconque s'occupant de questions d'hypnotisme, un des membres voulait affirmer l'existence d'*esprits*, bons ou mauvais, distincte des *désincarnés*, il se ferait mettre à la porte comme n'étant point scientifique.

Ces erreurs d'ailleurs sont anciennes comme le monde, et nos savants modernes n'ont eu qu'à se baisser pour en retrouver non seulement les éléments, mais l'ensemble et les détails, dans la poussière du passé. Nous ne sommes plus capables d'inventer une erreur, et tout notre art consiste à redorer, à rajeunir, celles qui ont égaré nos pères. Ce n'est pas flatteur pour notre amour propre, mais cela justifie ce mot de l'Écriture (Ecclé. I, 10.) *Nihil sub sole novum, nec valet quisquam dicere: ecce hoc recens est, jam enim processit in saeculis quae fuerunt ante nos.* Il n'y a qu'une vérité, toujours ancienne et toujours nouvelle: Dieu, sa foi et son amour.

DON ALESSANDRO.

AUX PRIERES

La Révérende Mère Thérèse de la Conception, supérieure-générale des Petites Soeurs des Pauvres, décédée ces jours derniers, à la Maison-Mère, en France.

STATISTIQUE DES ORDRES RELIGIEUX

D'APRES l'*Annuaire pontifical* pour 1911, les Congrégations religieuses forment toujours de vaillantes légions de bons soldats de Jésus-Christ, malgré la tristesse des temps que nous traversons.

Voici les chiffres concernant les mieux connus :

Bénédictins, qui comprennent 14 branches, ont 156 monastères, 4,450 moines, 2,007 convers, 1,602 églises desservies, 142 collèges, etc.

Chartreux : environ 1,000 religieux, répartis en 25 couvents.

Dominicains : 4,476 religieux distribués en 367 maisons, constituées en 33 provinces.

Frères Mineurs (Franciscains) : 16,968 religieux, 1,487 couvents, en 79 provinces, sous une direction unique.

Conventuels (Cordeliers) : 1,700 religieux, en 26 provinces.

Capucins : 10,056 religieux, répartis en 547 couvents.

Carmes : 1,900 religieux, répartis en 153 couvents.

Jésuites : 16,294 religieux, répartis en 5 assistances, sous la direction du T. R. P. Wernz.

Lazaristes : environ 3,000 religieux distribués en 240 maisons ou résidences, sous la direction du T. R. P. Fiat.

Oratoriens : Ceux de la Congrégation de France ont été fondés, il y a trois siècles, par le cardinal de Bérulle et comptent 120 religieux répartis en 20 maisons ou collèges.

Prêtres du Saint-Esprit : environ 1,640 profès, en 203 maisons, sous la direction de Mgr Le Roy, évêque d'Alinda.

Rédemptoristes : plus de 4,000 religieux en 215 maisons, sous la direction du M. P. Murray.

Maristes : 1,000 religieux, dont 200 missionnaires, sous la direction du R. P. Raffin.

Missions africaines de Lyon : 3,500 religieux, avec Mgr Pellet pour supérieur général.

Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique : 400 religieux, avec Mgr Livinhac pour supérieur général.

Missionnaires de Saint-François de Sales, d'Annecy : 150 religieux, avec le T. R. P. Bouvard pour supérieur général.

Frères des Ecoles chrétiennes : environ 14,630 religieux, disséminés en 1,700 maisons, sous la direction du Frère Gabriel-Marie, supérieur-général.

LE COQ DU CLOCHER

Le coq, qui domine nos villages et tourne au vent, est vieux de plus de mille ans en France. C'est le symbole du curé vigilant. Voici à ce sujet une petite pièce de vers latins du moyen âge qui fera plaisir à nos écoliers et à nos bons curés. C'est de la *prose* rimée.

Multi sunt presbyteri qui ignorant quare
 Super domum Domini gallus solet stare ?
 Quod propono breviter vobis explanare,
 Si vultis benevolas aures mihi dare.

Gallus est mirabilis Dei creatura,
 Et rara presbyteri illius est figura,
 Qui praeest parochiae animarum cura,
 Stans pro suis subditis contra nocitura.

Super ecclesiam positus, gallus contra ventum
 Caput diligentius erigit extentum.
 Sic sacerdos, ubi scit daemonis adventum,
 Illuc se objiciat pro grege bidentum.

Gallus, inter caetera altitia coelorum,
 Audit super aethera concertum angelorum ;
 Tunc monet nos excutere verba malorum,
 Gustare et percipere arcana supernorum.

Pour les paroissiens, voici une traduction en prose française de cette prose latine, chef-d'oeuvre sans doute d'un vieux curé de France :

Beaucoup de prêtres de paroisse ignorent pourquoi
Sur la maison du Seigneur le coq a coutume de rester.
Je me propose de vous l'expliquer brièvement,
Si vous voulez me prêter une oreille bienveillante.

Le coq, admirable créature de Dieu,
Est la rare figure du curé
Qui préside au soin des âmes de la paroisse.
Debout pour parer à ce qui leur nuirait.

Sur l'église le coq est posé la tête au vent,
La tenant, avec diligence, droite et tendue.
Ainsi le prêtre, quand il voit l'approche du diable,
Se dresse contre lui pour défendre son troupeau fidèle.

Le coq, mieux que les autres oiseaux du ciel,
Entend, du haut des airs, les cantiques des anges ;
Il nous avertit de repousser les paroles des méchants,
De comprendre et goûter les mystères des cieux.

ORDINATIONS

Le 23 décembre, à la cathédrale, Mgr l'archevêque de Montréal a fait les ordinations suivantes :

PRETRISE

Pour la Congrégation de Sainte-Croix : MM. A. Crevier, Wm. O'Byrne.

Pour le diocèse de Great Falls : MM. John Pettit.

Pour le diocèse d'Ogdensburg : M. Aimé Troie.

Pour le diocèse de Springfield : MM. William Davitt, George Donahue, Thomas Burke, Michael Abisaab.

Pour le diocèse de Syracuse : M. Michel Dzaluk.

Pour la Congrégation des Missionnaires du Sacré-Coeur :
M. Pierre L'Espérance.

Pour la Congrégation des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception : M. Hyacinthe Brousseau.

DIACONAT

Pour le diocèse de Montréal : MM. Oscar Gibeault, Arthur Payment.

Pour le diocèse d'Alexandria : M. John McDonell.

Pour le diocèse de Manchester : M. Arthur Ramsay.

Pour le diocèse de Peterborough : M. Arthur Côté.

Pour le diocèse de Providence : M. George Bédard.

Pour le diocèse de Saint-Albert : M. Ovide Desroches.

SOUS-DIACONAT

Pour le diocèse de Montréal : MM. Adélarde Fauteux, Pierre Gauthier, Roméo Mercure, Joseph Valois, Bonaventure Poirier.

Pour le diocèse de Grand Rapids : MM. William Dole, Arthur Houle.

Pour le diocèse de Hamilton : M. Reuben Haller.

Pour le diocèse de Joliette : MM. Emmanuel Charlesbois, Ernest Savignac.

Pour le diocèse de Kingston : M. James Nicholson.

Pour le diocèse de London : MM. Jeremiah Gleeson, William Corcoran.

Pour le diocèse de Manchester : M. Léonard Geisel.

Pour le diocèse d'Ogdensburg : M. Patrick McGuinness.

- Pour le diocèse d'Ottawa* : M. Daniel Routhier.
Pour le diocèse de Portland : M. Georges Poirier.
Pour le diocèse de Providence : M. Frédéric Baker.
Pour le diocèse de Saint-Boniface : M. Anatole Théoret.
Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : MM. Joseph Morin, Origène Berthiaume, Donat Breton, Arthur Cordeau, Honorat Gendron.
Pour le diocèse de Springfield : MM. John Foran, James Barry, Henry McCann.
Pour le diocèse de Toronto : M. Melville Staley.
Pour l'Ordre des Frères-Mineurs : M. Alexandre Hodapp.

ORDRES-MINORES

- Pour le diocèse de Montréal* : MM. Joseph Gaudette, Donat Binette, Georges Champoux, Augustin Gervais, Joseph Latour, Lionel Martel, Edouard Plourde.
Pour le diocèse d'Alexandria : M. Charles Gauthier.
Pour le diocèse d'Altoona : M. Salvatore Caprio.
Pour le diocèse de Grand Rapids : M. John McNeil.
Pour le diocèse d'Hamilton : M. William Goodrow.
Pour le diocèse d'Hartford : M. Patrick Kileoyne.
Pour le diocèse de Joliette : MM. François-Xavier Chagnon, Henri Gaudette, Joseph Thellen, Eugène Vincent.
Pour le diocèse de London : M. Achille Rondot.
Pour le diocèse de Manchester : M. Jean Morin, Edmund Quirk.
Pour le diocèse d'Oregon City : M. Georges Sniderhon.
Pour le diocèse d'Ottawa : M. Martin O'Gara.
Pour le diocèse de Pembroke : M. William Breen.
Pour le diocèse de Providence : M. Ernest Morin.
Pour le diocèse de Saint-Boniface : M. Alexandre Lambert.

- Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe* : MM. Ernest Collette, Joseph Desmarais, Albert Laflamme.
- Pour le diocèse de Springfield* : MM. James Mitchell, James Connors, Patrick Coyle.
- Pour le diocèse de Toronto* : M. John Egan.
- Pour le Vicariat apostolique de Témiscamingue* : M. Alexander Dragon.
- Pour le diocèse de Saint-Albert* : M. Narcisse Chartrand.
- Pour la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement* : MM. Joseph Maltais, Gaudias Labreeque, Auguste Pelletier, Omer Hébert.

TONSURE

- Pour le diocèse de Montréal* : MM. Armand Giard, Anatole Lapierre, Oscar Viau.
- Pour le diocèse de Grand Rapids* : M. Frederick Ryan.
- Pour le diocèse de Hamilton* : MM. Thomas Doyle, George Lambertus, Sylvestre McGoey.
- Pour le diocèse de Joliette* : MM. Camille Garceau, Olaus Plante.
- Pour le diocèse de London* : MM. John Quigley, Ths McCarthy.
- Pour le diocèse de Manchester* : M. John Driscoll.
- Pour le diocèse d'Ogdensburg* : M. Michael Kelly.
- Pour le diocèse d'Ottawa* : M. Michael Smith.
- Pour le diocèse de Portland* : M. Joseph Sullivan.
- Pour le diocèse de Springfield* : M. Richard Shields.
- Pour le diocèse de Wichita* : M. John Kennedy.
- Pour la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement* : MM. John Graham, Joseph Demers, Joseph Maranda.